



Rossinière, le 16 mai 2023

**MUNICIPALITE  
DE  
ROSSINIÈRE**

\*

Conseil communal  
de et à  
1658 Rossinière

Préavis no 07/2023 de la Municipalité au Conseil Communal concernant une demande de crédit supplémentaire pour la révision du plan d'affectation communal (PACom)

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Comme vous le savez, la révision du plan d'affectation communal (PACom) est en phase finale, puisqu'il a récemment été mis à l'enquête publique.

Suite aux séances de conciliations avec les opposants, le dossier est actuellement soumis à l'enquête complémentaire.

Le PACom devrait pouvoir être soumis à l'approbation du Conseil Communal cet automne.

Rappelons ici qu'en 2022, le Conseil Communal s'est prononcé favorablement à la prolongation de 3 ans de la zone réservée, le temps de terminer le PACom.

La demande de crédit accordé par le Conseil Communal pour l'élaboration du PACom (PGA à l'époque) date de 2016. Depuis, les contraintes cantonales se sont nettement renforcées, notamment après les entrées en vigueur successives des adaptations du plan directeur cantonal, la 4ème le 11 novembre 2022.

Lors de l'examen préalable du PACom de Rossinière par les services cantonaux, des études complémentaires ont été demandées, liées notamment aux dangers naturels.

De surcroît, les 3 communes du Pays-d'Enhaut sont actuellement en train d'élaborer un plan directeur régional concernant le système régional de gestion des zones d'activités SRGZA, directement lié aux PACom communaux à l'instar du plan directeur touristique des Alpes Vaudoises entré en vigueur récemment.

Les dossiers sont pilotés par Pays-d'Enhaut Région et les frais sont répartis par commune.

Sachant que les subventions escomptées de l'ordre de 40% des coûts pourront être touchées seulement à l'entrée en vigueur du PACom, la Municipalité préfère prendre un peu de marge sur la demande de crédit supplémentaire.

La demande de crédit de 2016 se basait sur les chiffres suivants :

Révision PGA secteur la Tine :

- Urbanistes	CHF	51'408.00	TTC
- Géomètre	CHF	2'160.00	TTC
- Divers	CHF	1'432.00	TTC
<b>TOTAL</b>	<b>CHF</b>	<b>55'000.00</b>	<b>TTC</b>

Révision PGA secteur Rossinière :

- Urbanistes	CHF	81'000.00	TTC
- Géomètre	CHF	3'240.00	TTC
- Volet dangers naturels	CHF	42'120.00	TTC
- Volet mobilité	CHF	14'040.00	TTC
- Divers	CHF	4'600.00	TTC
<b>TOTAL</b>	<b>CHF</b>	<b>145'000.00</b>	<b>TTC</b>

TOTAL général des coûts chiffrés en 2016 CHF 200'000.00 TTC (Crédit octroyé)

Subvention escomptée en 2016 ./ CHF 60'000.00 TTC



**Coûts supplémentaires :**

- PDR Touristique	CHF	9'500.00	TTC	
- SRGZA	CHF	7'000.00	TTC	
- Etudes complémentaires (selon PDCn)	CHF	65'000.00	TTC	
- Frais d'enquêtes publiques et conciliations	CHF	35'500.00	TTC	
- Divers et imprévus	CHF	8'000.00	TTC	
<hr/>				
TOTAL général des coûts supplémentaires	CHF	125'000.00	TTC	
Subvention escomptée	./.	CHF	30'000.00	TTC
<b>Solde à charge de la commune</b>	<b>CHF</b>	<b>95'000.00</b>	<b>TTC</b>	

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers :

1. **D'accorder un crédit d'investissement supplémentaire de CHF 125'000.00 pour la révision du Plan d'affectation communal (PACom) ;**
2. **De financer ce montant si nécessaire par un emprunt bancaire ;**
3. **De consolider la dette de CHF 95'000.00 ;**
4. **D'amortir l'investissement sur une durée de 20 ans.**

**AU NOM DE LA MUNICIPALITE**

Le Syndic :  La Secrétaire : 

Jean-Pierre Neff  Nathalie Yersin

The seal is circular with the text 'MUNICIPALITE DE ROSSINIERE' around the perimeter. In the center is a coat of arms featuring a shield with a cross, topped by a crown and flanked by two figures. Below the shield, the words 'LIBERTE ET PATRIE' are inscribed.